

**sycomore**

# Global Social Impact

## Rapport de performance de durabilité et d'engagement actionnarial

Le présent rapport porte sur le fonds SFS Sycomore Global Social Impact, anciennement SFS Sycomore Global Happy@Work, et le fonds Sycomore Social Impact, nourricier du fonds SFS Sycomore Global Social Impact. Il présente le processus d'investissement du fonds et rend compte de sa performance en matière de durabilité et d'engagement actionnarial au titre de l'année 2024, notamment en réponse aux exigences du label ISR créé et soutenu par le ministère français de l'Économie et des Finances.



Le FCP n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Avant d'investir, consultez le DIC de l'OPCVM disponible sur notre site internet [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com). Rapport portant sur l'année 2024. Pour plus d'information sur l'approche de Sycomore AM en matière de durabilité, consultez nos politiques et stratégies en la matière sur notre [site Internet](#) ainsi que le rapport de durabilité établi à l'échelle de la société de gestion en réponse à l'Article 29 de la Loi Énergie Climat. Les indicateurs reposent sur les dernières données publiées par les entreprises (2024 ou 2023 pour la plupart). Les performances ESG présentées sont celles des entreprises dont les actions figuraient à l'actif net du fonds au 31 décembre 2024 et ne représentent donc pas une contribution directe du fonds à ces performances. Les labels permettent l'identification de placements responsables et durables pour les épargnants. Ils visent à guider les investisseurs mais n'offrent pas de garantie du capital investi et n'attestent pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers des fonds. Le fonds a obtenu la labellisation ISR de l'Etat français le 21.06.2023. <sup>1</sup> Sustainable Finance Disclosures Regulation - Selon le règlement SFDR, un fonds dit « article 9 » est un fonds qui présente un objectif d'investissement durable.

# Sommaire

## 01

### Notre stratégie d'investissement et nos objectifs

1. Notre démarche d'investissement responsable p. 4
2. Notre Charte Sociale p. 4
3. Notre définition d'investissement durable p. 5
4. Nos filtres d'exclusion et de sélection ESG p. 6

## 02

### Performance en matière de durabilité

1. Investissements durables p. 7
2. Performance SPICE p. 8
3. Contribution aux ODD p. 9
4. Indicateurs de durabilité p. 10

#### Social p. 10

- Contribution sociétale des produits et services
- Croissance des effectifs
- Politique de droits humains

#### Gouvernance p. 12

- Diversité de genre

#### Environnement p. 13

- Net Environmental Contribution
- Empreinte carbone
- Exposition aux énergies fossiles

## 03

### Engagements et votes

1. Nos actions d'engagement p.15

#### Zoom sur nos derniers engagements

- Gestion responsable des restructurations
- Le Club 30%
- Nvidia

2. Nos votes en assemblées générales p.18

## 04

### Annexes

p. 19

# 01 Notre stratégie d'investissement et nos objectifs

En 2024, le fonds Sycomore Global Happy@Work, créé en décembre 2021, a été renommé Global Social Impact, à la suite d'une revue du processus d'investissement, qui intègre désormais une **approche holistique de l'impact social** telle que formalisée dans notre Charte Sociale présentée page suivante. L'objectif est d'investir dans des entreprises ayant un impact social positif, **pilier essentiel du développement durable**, sans contrainte de secteur ou de style.

Le fonds cherche à avoir un impact positif sur les enjeux sociétaux tels que ceux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies en investissant dans des sociétés qui ont un impact net positif sur la société, à savoir sur **au moins l'une de ses trois parties prenantes** :



LES  
CONSOMMATEURS



LES  
COLLABORATEURS



LES  
COLLECTIVITÉS

Le fonds a plusieurs objectifs :



Il vise, sur une période de cinq ans, **une performance supérieure à l'indice de référence MSCI AC WORLD**.



Il s'engage, à tout instant, à **investir exclusivement dans des entreprises durables** au titre du règlement SFDR (soit 100% de titres durables dans la part investie du fonds).



Il vise, à tout instant, **une surperformance par rapport à son indice de référence** sur la **parité de genre au sein du comité exécutif** ainsi que sur la définition d'une **politique de droits humains**.



À compter de janvier 2025, le fonds vise une **surperformance par rapport à son indice de référence sur la Contribution Sociétale et l'intensité carbone, scope 1, 2 et 3**.

Dans le cadre d'une revue globale de l'offre de fonds de Sycomore, et de la simplification de notre gamme à impact social, **le fonds Social Impact est devenu nourricier du fonds Global Social Impact début 2025**.

L'objectif de **durabilité** du fonds vise, au travers des entreprises sélectionnées, **une recherche d'impacts sociaux positifs** qui se concrétise à trois niveaux :

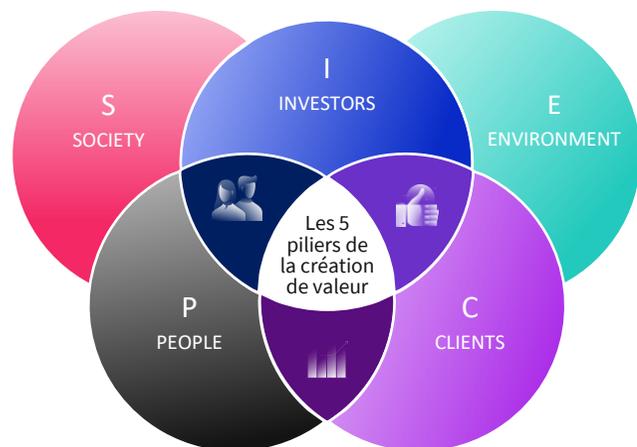
- 1. Intentionnalité** : Le processus de sélection de valeurs et de construction de portefeuille s'appuie en particulier sur notre définition d'investissement durable et en particulier trois indicateurs de contribution positive sociale introduits page 5.
- 2. Additionnalité** : La promotion des meilleures pratiques, réalisée via notre **engagement actionnarial**, est vecteur d'amélioration des performances des entreprises sur ces enjeux. Le fonds vise notamment à accompagner les entreprises dans l'intégration des bonnes pratiques et dans l'amélioration de leur offre de produits et services en ligne avec les enjeux sociétaux.
- 3. Mesure** : La mesure des impacts sociaux et environnementaux de nos investissements permet **de rendre compte de l'alignement de nos investissements avec l'intention du fonds** et de les positionner par rapport à l'indice de référence. Ainsi, nous publions la contribution sociétale nette du portefeuille ainsi que d'autres indicateurs de mesure de la performance de durabilité du fonds.

## 1.1

## Notre démarche d'investissement responsable

La **démarche d'investissement responsable** suivie par le fonds s'appuie sur :

- 1. Une analyse fondamentale intégrant les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) suivant notre modèle SPICE<sup>2</sup>.** Cette analyse est menée selon le principe de double matérialité tel que défini par la Commission européenne : il tient compte, d'une part, des risques pouvant affecter la valeur de l'entreprise et, d'autre part, des incidences négatives sociales ou environnementales de l'activité de l'entreprise sur ses parties prenantes ;
- 2. Une politique d'engagement actionnarial active,** en particulier auprès des entreprises en transformation ESG ;
- 3. Un suivi régulier de la performance du fonds en matière de durabilité,** faisant l'objet d'un reporting mensuel, d'une part, et annuel, à travers le présent rapport, d'autre part.



<sup>2</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment. Notre [politique d'intégration ESG](#) détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

## 1.2

## Notre Charte Sociale

### Notre démarche d'investisseur à impact Social

La dimension sociale est au cœur de notre démarche d'investisseur responsable, que nous avons détaillée dans la [Charte Sociale](#), que nous avons publiée dans le courant du deuxième semestre 2024. Ce document a pour objectif de partager notre approche du capital social avec l'ensemble de nos parties prenantes et en particulier avec les entreprises que nous ciblons dans le cadre de nos investissements. Elle s'inscrit pleinement dans notre philosophie et notre positionnement d'investisseur responsable.

Notre ambition est de **donner du sens aux investissements de nos clients en créant de la valeur durable et partagée**. C'est dans ce contexte que nous avons formulé la raison d'être de Sycomore AM : « **Investir pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. Notre mission : humaniser l'investissement.** »

### Notre vision

Nous avons défini la société au travers de ses parties prenantes, **les 3C** :



**les Consommateurs** : Les produits et services de l'entreprise contribuent-ils : à une meilleure intégration des populations vulnérables ? à l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être des consommateurs



**les Collaborateurs** : Quelle est la place donnée au capital humain dans la stratégie de l'entreprise ? L'entreprise crée-t-elle un environnement de travail sain, qui favorise le bien-être, l'auto-motivation et l'épanouissement des collaborateurs au quotidien



**et les Collectivités** : Quel est l'impact net de l'entreprise sur le développement économique des territoires dans lesquels elle est implantée au travers de l'emploi ? L'entreprise a-t-elle un comportement éthique notamment en matière de droits humains, de fiscalité, ou au regard des différentes réglementations ?

### Notre approche

Afin d'évaluer dans quelle mesure les entreprises répondent aux problématiques clés d'au moins l'une des 3 C, **nous répondons par les 3 E** :



**Éviter** les activités jugées particulièrement préjudiciables ;



**Évaluer** l'impact net des entreprises auprès des 3 parties prenantes que nous avons identifiées, par le biais de 3 métriques propriétaires, à savoir la Contribution Sociétale, la note Happy@Work et The Good Jobs Rating ;



**Engager** auprès des entreprises pour les accompagner dans le développement de bonnes pratiques qui leur permettront d'améliorer leur impact net social.

1.3

## Notre définition d'investissement durable

Avec l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, des normes techniques de réglementation (RTS) du règlement SFDR, Sycomore AM a déployé sa **définition unique de l'investissement durable** pour l'ensemble de ses univers d'investissement. En cohérence avec la définition du règlement SFDR<sup>3</sup>, cette définition s'articule autour de trois éléments :

### 1 Identifier les investissements ayant une contribution positive aux enjeux environnementaux et sociaux listés dans la définition

- Depuis 2015, Sycomore AM a déployé des **métriques d'évaluation** de la capacité des **produits et services** d'une entreprise à répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, tels que l'accès à des énergies renouvelables, la gestion efficace des ressources ou encore l'accès à des services de santé : la **Net Environmental Contribution** et la **Contribution Sociétale** des produits et services.
- Nous avons également développé, en partenariat avec The Good Economy, une métrique, **The Good Jobs Rating**, visant à évaluer la capacité d'une entreprise à créer, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, des **emplois pérennes**, de **qualité**, **accessibles à tous** et en particulier dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin.
- Enfin, notre modèle d'évaluation du **capital humain**, Happy@Work, déployé depuis 2015, vise à identifier les entreprises qui offrent un cadre de travail particulièrement **favorable à l'épanouissement des collaborateurs**.

Un investissement est identifié comme ayant une contribution positive s'il franchit le seuil minimal fixé sur **au moins l'une des 4 métriques**.

### 2 Éviter les investissements pouvant causer des préjudices importants

Nous nous appuyons sur nos **politiques d'exclusion** et de **gestion des controverses** préexistantes, notre modèle de notation fondamentale **SPICE** intégrant les enjeux ESG et notre **politique de prise en compte des incidences négatives** (*Principle Adverse Impact*), publiée en 2024.

### 3 Assurer la mise en œuvre de pratiques de bonne gouvernance

Une note de gouvernance minimale est nécessaire pour qu'un investissement soit qualifié de durable.

Cette définition peut se résumer comme suit :

1

#### Avoir une contribution positive

**NEC** ≥ +10%

Mesure holistique de l'impact environnemental global

**CONTRIBUTION SOCIÉTALE** ≥ +30%

Métrique innovante de l'impact sociétal des produits et services

ou

ou

**THE GOOD JOBS RATING** ≥ 55/100

Capacité d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité, pour tous

**NOTE HAPPY@WORK** ≥ 4,5/5

L'épanouissement au travail selon Sycomore AM

ou

2

#### Ne pas causer de préjudice important (DNSH\*)

Politique d'exclusion

Controverse de sévérité 3/3

Note SPICE < 3/5

Politique PAI\*\*

3

#### Suivre des pratiques de bonne gouvernance

Note Gouvernance ≥ 2,5/5

\*Do No Significant Harm. \*\*Principal Adverse Impact.

#### Sélectivité

Moins de 50% des grands indices européens, et notamment l'EuroStoxx, est considéré « durable » par cette approche. Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises selon un **sondage** réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2024<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Le règlement SFDR définit un « investissement durable » de la manière suivante : « Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs-clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales. »

<sup>4</sup> Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises qui ont accepté de répondre à un sondage réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2024.

## 1.4 Nos filtres d'exclusions et de sélection ESG



### Un filtre d'exclusion des principaux risques et incidences négatives en matière de durabilité

Le filtre d'exclusion permet d'écarter les entreprises présentant des risques ou des incidences négatives en matière de durabilité selon le principe de double matérialité. Une entreprise est ainsi inéligible au fonds si :

- Elle est impliquée dans des activités exclues par notre **politique d'exclusion ISR** pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés ;
- Elle a des **pratiques de gouvernance** jugées insuffisantes, telles que définies dans notre politique d'exclusion ;
- Elle est exclue au regard de notre **politique PAI** ;
- Elle a une note **SPICE** inférieure ou égale à 3/5.



### Un filtre de sélection des contributions sociales positives

La sélection des entreprises en ligne avec l'objectif de recherche d'impacts du fonds s'appuie sur **l'un des trois critères de sélection** suivants :

- Les **modèles économiques à Contribution Sociétale des produits et services (CS)** significativement positive, mesurés par une **CS**  $\geq 30\%$ . Les grands enjeux sociétaux ont été regroupés autour de deux piliers :
  - Les offres de produits et/ou services pour les **populations vulnérables** ;
  - Les offres de produits et/ou services qui contribuent à **l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être**.
- L'environnement **Happy@Work**, mesuré par une note  $\geq 4,5/5$ . Notre analyse cherche à identifier les entreprises qui se distinguent par de fortes cultures et par **l'engagement de leurs collaborateurs** au service de leur succès collectif.
- La contribution sociétale en tant qu'**employeur**, mesurée par un score **The Good Jobs Rating**  $\geq 55/100$  ; qui mesure la contribution de l'entreprise en tant qu'employeur en termes de Quantité mais également de Qualité et de Géographie : nous mesurons non seulement l'aspect quantitatif en termes de création d'emplois, mais également la capacité de l'entreprise à créer des opportunités d'emploi durables et de qualité, pour tous, et particulièrement dans les zones géographiques où l'emploi est relativement limité.

## Univers Sycovalo\*

### Exclusion ESG

Note  
**SPICE**  
 $\leq 3/5$

et

### Politique d'exclusion ISR

Controverse  
de sévérité 3/3

et

Note Gouvernance  
 $\leq 2,5/5$

### Sélection ESG

Contribution  
sociétale  
des produits  
et services  
CS  $\geq 30\%$

ou

Note Happy@Work  
 $\geq 4,5/5$

ou

The Good Jobs Rating  
 $\geq 55/100$

## Sycomore Global Social Impact

100% d'entreprises durables investies

## 02 Performance du fonds en matière de durabilité

La performance de durabilité du fonds est appréciée par plusieurs indicateurs : certains font l'objet de **critères de sélection dans les décisions d'investissement** et/ou d'**objectifs de surperformance** par rapport à l'indice de référence, exprimés ex-ante ; d'autres indicateurs présentés ici ne sont pas liés aux critères de sélection du fonds et leurs résultats peuvent varier d'une année sur l'autre, à la baisse comme à la hausse, en fonction des entreprises en portefeuille.

### OBJECTIFS

**Donner une vue d'ensemble du positionnement ESG du fonds**

### INDICATEURS PRÉSENTÉS

Part d'investissements durables	96%
Note SPICE pondérée	3,7/5
Exposition aux ODD	4 (25%) ; 5 (21%) ; 10 (19%)

**Rendre compte de l'atteinte des objectifs de contribution positive et mesurer la performance ESG**

S

Contribution Sociétale	+33%
Croissance des effectifs	+32%
Politique droits humains	98%

G

Féminisation des comités exécutifs	27%
------------------------------------	-----

E

Net Environmental Contribution	+2%
Empreinte carbone	100 teq CO <sub>2</sub> /M€
Intensité carbone	434 teq CO <sub>2</sub> /M
Exposition aux énergies fossiles	0%

Certains indicateurs sont développés par Sycomore AM (la Contribution Sociétale des produits & services, the Good Jobs Rating) tandis que d'autres sont des indicateurs bruts issus de sources externes et des rapports annuels des entreprises (croissance des effectifs, féminisation du comité exécutif, mise en place de politique en matière de droits humains...). La NEC a été codéveloppée par Sycomore AM et est aujourd'hui développée par la NEC Initiative.

## 2.1 Investissements durables

À fin 2024, l'actif net du fonds Sycomore Global Social Impact était composé à **96% d'investissements durables**<sup>5</sup>. **100% des entreprises investies dans le fonds étaient durables**, conformément à la part minimale de 100% fixée dans le prospectus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La part non durable correspond à de la liquidité.

En ligne avec l'objectif social du fonds, **100% des investissements durables** l'étaient sur des **enjeux sociaux**.

### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DURABLES DU FONDS AU 31.12.2024<sup>6</sup>



Fonds exposé à 96% au 31 décembre 2024

<sup>5</sup> Plus d'information sur notre définition d'investissement durable dans notre [politique d'intégration ESG](#). <sup>6</sup> Plus d'information sur notre réponse aux obligations de reporting du règlement SFDR dans l'[annexe dédiée](#) du rapport de gestion du fonds.

## 2.2 Performance SPICE

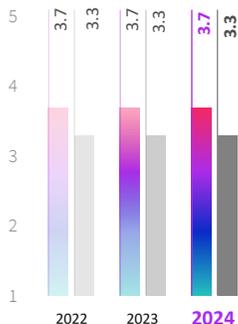
« La création de valeur d'une entreprise n'est durable que si elle est partagée par l'ensemble de ses parties prenantes : c'est la conviction qui dicte notre démarche d'investissement responsable. »

Parce que nous cherchons à générer une performance durable pour nos clients, nos analystes-gérants évaluent, au-delà des états financiers, l'interaction des entreprises avec l'ensemble de leurs parties prenantes pour mesurer la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance, et leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. Notre modèle d'analyse fondamentale propriétaire, baptisé SPICE<sup>7</sup>, nous permet ainsi d'apprécier la performance de nos investissements en matière de durabilité.

À fin 2024, la note SPICE pondérée des investissements au sein du fonds Sycomore Global Social Impact (3,7/5) est supérieure à celle de l'indice MSCI AC World (3,3/5). Parmi les entreprises les mieux notées en portefeuille on retrouve **Schneider Electric** (équipements électriques), **ASML** (semiconducteurs), **Hermès** (luxe), et **L'Oréal** (cosmétiques).

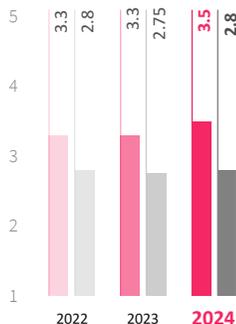
### ÉVOLUTION DES NOTES SPICE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE

#### SPICE



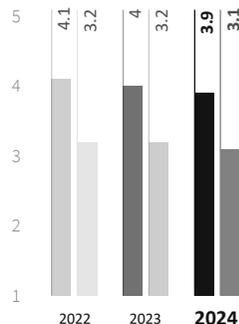
#### SOCIETY

Contribution sociétale des produits et services, contribution sociétale en tant qu'employeur, comportement citoyen, droits humains, maîtrise de sa chaîne de sous-traitance



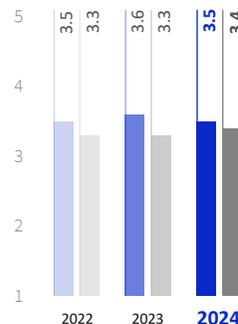
#### PEOPLE

Importance accordée à l'épanouissement des collaborateurs, environnement de travail propice au développement des talents, mesure de l'engagement, diversité, équité



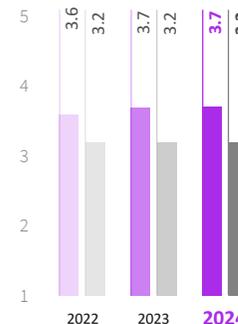
#### INVESTORS

Solidité du modèle économique, capacité à créer de la valeur en saisissant les opportunités d'une économie plus durable et inclusive, qualité de la gouvernance, alignement de l'intérêt de toutes les parties prenantes



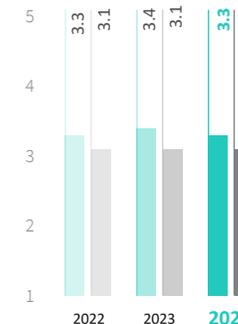
#### CLIENTS

Pertinence et consistance de la stratégie commerciale, risques inhérents aux produits et services, responsabilité numérique



#### ENVIRONMENT

Intégration des enjeux environnementaux dans la stratégie, impacts environnementaux directs et indirects, risques de transition, risques physiques



Sycomore Global Social Impact

MSCI AC World

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 75%

<sup>7</sup> La note SPICE est la somme pondérée des notes S, P, I, C et E sous-jacentes avec la pondération par défaut suivante : 15%\*S +15%\*P +40%\*I (avec 50% de la note I dédiée au modèle économique et 50% à la Gouvernance) +10%\*C + 20%\*E. . Cette pondération varie en fonction du secteur d'activités de l'entreprise.

## 2.3 Contribution aux Objectifs de Développement Durable

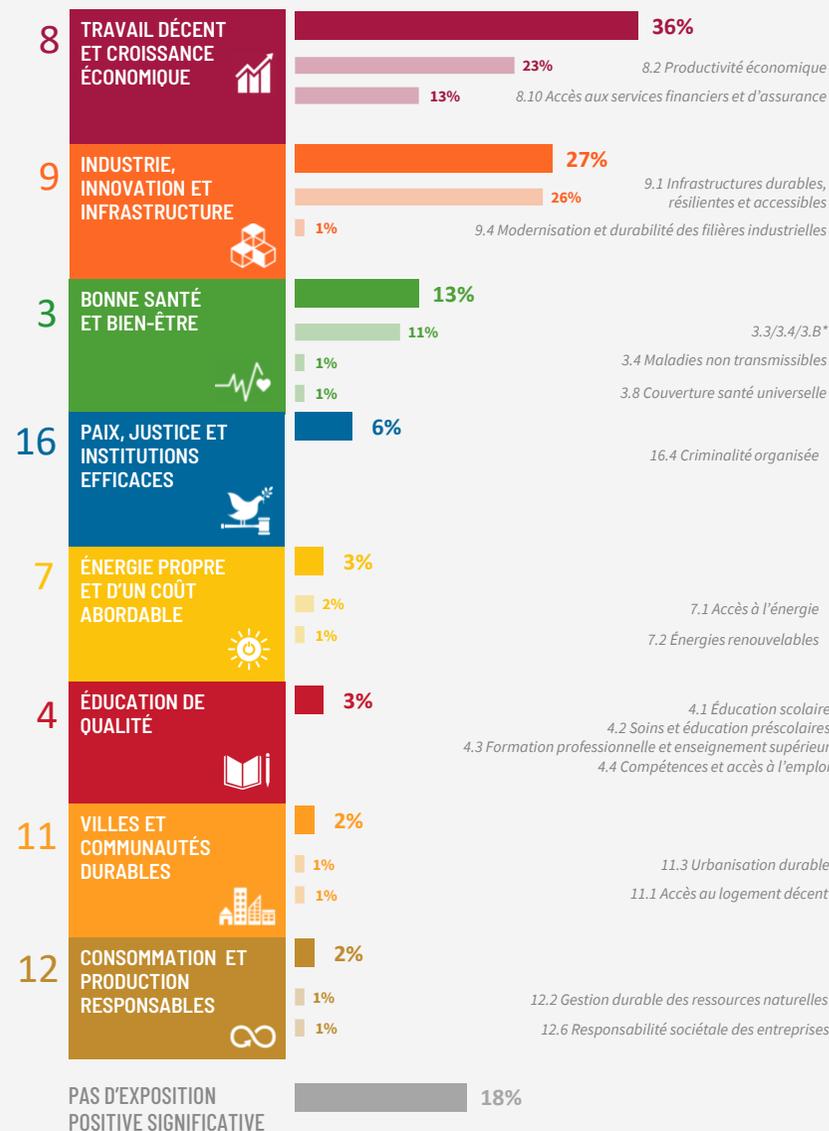
Au-delà de générer une performance financière dans la durée, l'objectif au cœur de Sycomore Global Social Impact est d'investir dans des entreprises qui ont un impact net sur la société, à savoir sur **au moins l'une de ses trois parties prenantes** : les Consommateurs, les Collaborateurs et les Collectivités.

Pour mieux définir cette contribution, nous nous référons aux **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations Unies, qui s'imposent progressivement aux acteurs publics et privés comme un cadre de **référence mondial**.



Cinq d'entre eux, repris dans le tableau ci-contre, sont associés à des défis humains auxquels l'entreprise, en tant qu'employeur, peut contribuer. La contribution à ces ODD est importante dans le processus de sélection des entreprises en portefeuille et fait partie de la stratégie Capital Humain de Sycomore AM. Elle est évaluée sur la base d'indicateurs identifiés comme pertinents pour mesurer la contribution des entreprises aux enjeux associés à ces cinq ODD.

L'identification des ODD auxquels les entreprises en portefeuille contribuent vise à **démontrer l'efficacité de notre processus de sélection de valeurs** pour répondre à l'intention du fonds de générer des impacts positifs sur les enjeux sociaux.



\*Maladies transmissibles / Maladies non transmissibles / Recherche, Mise au point et accès aux médicaments

2.4

# Indicateurs de durabilité

## Social

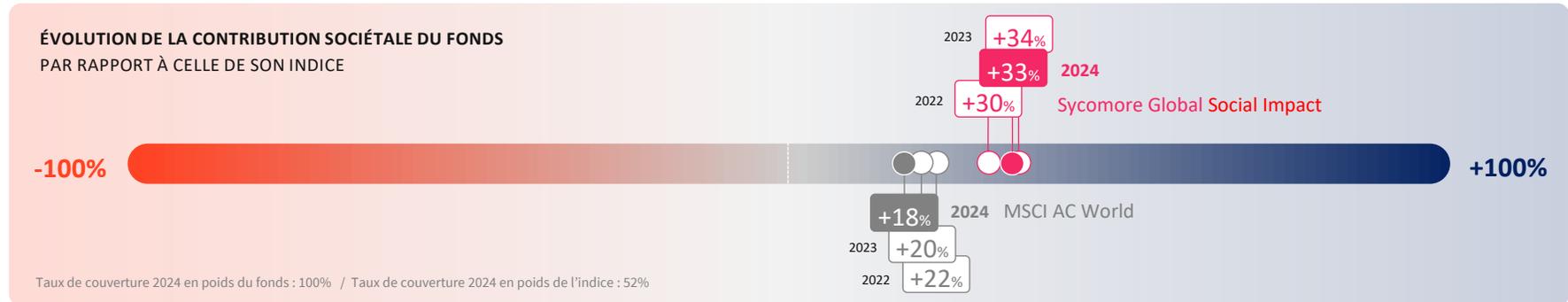
### Contribution sociétale des produits et services

Nous apprécions l'impact de nos investissements sur les grands enjeux sociétaux à travers la Contribution Sociétale (CS). Évaluée sur une échelle de **-100% à +100%**, la Contribution Sociétale des produits & services est une **métrique quantitative**, agrégeant les contributions positives et négatives des activités d'une entreprise en les pondérant de leur contribution au chiffre d'affaires. Elle s'articule autour de **deux piliers** :

- Les offres de produits et/ou services **pour les populations vulnérables** ;
- Les offres de produits et/ou services qui **contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être**.

Elle est évaluée selon des **référentiels sectoriels** définis par nos analystes ISR, notamment sur la base des enjeux sociétaux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies<sup>8</sup>.

À fin 2024, la Contribution Sociétale des produits & services des entreprises en portefeuille ressort à **+33% contre +18% pour l'indice de référence du fonds**. Cette **surperformance** s'explique par l'absence de sociétés dans le portefeuille avec une contribution négative (Deere est l'entreprise détenue par le fonds dont la contribution Sociétale est la plus faible, à 0%) et, à l'inverse, des investissements dans des valeurs du secteur de la santé/pharmacie, comme **Intuitive Surgical (CS +75%) Stryker (+67%)**, sociétés spécialisées dans la production de matériel médical et chirurgical, ou encore le laboratoire pharmaceutique **Eli Lilly (CS +67%)**, ou encore des entreprises comme **T-Mobile US (CS +50%)** ou **Axa (CS +35%)** qui favorisent l'inclusion via les télécommunications pour la première et les services d'assurance pour la seconde, y compris pour des populations habituellement exclues de ce type de protection.



#### Contribution sociétale neutre

La contribution sociétale des produits et services de **L'Oréal (+8%)** est faible en raison de la faible proportion dans son offre globale de produits de protection solaire et d'hygiène qui ont une valorisation positive dans le pilier Amélioration de la Qualité de vie, de même que celle de **Deere (+0%)** une société de fabrication de matériel agricole.



#### Contribution sociétale très positive

**Intuitive Surgical (+75%)** offre des solutions de chirurgie mini-invasive avec son offre de systèmes chirurgicaux Da Vinci. **Axa (CS : 35%)** répond aux besoins de protection, y compris pour des populations habituellement exclues de l'assurance, aussi bien dans des pays émergents qu'en Europe.



Plus d'information sur la méthodologie disponible dans notre [stratégie Capital Sociétal](#).

## 2.4

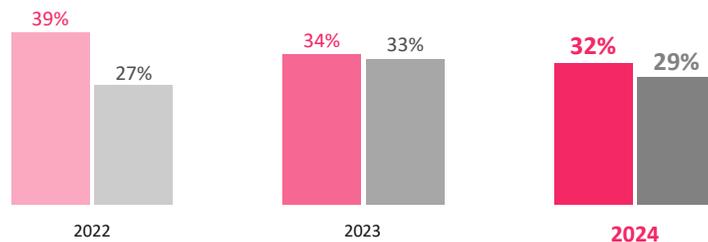
## Indicateurs de durabilité

## Croissance des effectifs

La **capacité d'une entreprise à générer de l'emploi** est appréciée selon l'évolution, positive ou négative, des effectifs cumulés sur les 3 derniers exercices. L'indicateur présenté intègre les évolutions d'effectifs liées à des cessions ou acquisitions.

**En 2024**, l'évolution positive des effectifs des entreprises en portefeuille (+32% sur trois ans pour le fonds contre +29% pour l'indice de référence) témoigne du **dynamisme** de certaines entreprises investies. On observe de bonnes dynamiques de création d'emplois pour des entreprises évoluant dans le secteur des technologies, telles que **NVIDIA** (logiciels) ou **Cyberark** (sécurité informatique). À l'inverse, on notera que certaines entreprises investies dans le fonds ont eu une baisse de leurs effectifs au cours des trois dernières années, à l'instar de **Novartis**, en raison du spin-off de Sandoz. Hors cet effet de structure, les effectifs ont été quasiment stables en 2024 en raison du recentrage stratégique du groupe sur quatre métiers principaux. **Intesa Sanpaolo** a également enregistré une baisse de ses effectifs. En 2024, le groupe a annoncé une réduction d'environ 3 000 salariés (4% des salariés en Italie) dans le contexte de l'essor de la digitalisation dans la banque de détail et de la fermeture d'agences.

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 3 ANS



■ Sycomore Global Social Impact ■ MSCI AC World

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 80%

## Politique de droits humains

Les droits humains englobent les **droits des employés** mais aussi, plus généralement, ceux des communautés locales et acteurs civils **touchés par les opérations ou activités d'une entreprise**. Ils font l'objet d'une **politique** dédiée définie en 2020 à l'échelle de Sycomore AM. En cohérence avec les Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), notre évaluation du respect des droits humains d'une entreprise considère, au-delà de la définition d'une politique en la matière, les **processus de diligence raisonnable** mis en place par l'entreprise, l'**identification des risques saillants** auxquels elle est exposée, ainsi que la présence de **mécanismes de réparation**. En l'absence d'indicateur holistique sur ces différents éléments, nous avons retenu un indicateur proposé par **MSCI** qui permet d'identifier les entreprises communiquant sur la mise en place d'une politique en matière de droits humains.

**En 2024**, la part des entreprises du fonds ayant formalisé une politique en matière de droits humains est **quasiment en ligne avec l'indice : 98% contre 99% pour l'indice**. En 2022, nous avons participé aux travaux du Forum pour l'Investissement Responsable ayant abouti à la définition d'une grille d'analyse flash sur l'exposition des entreprises au travail forcé et au travail des enfants. Nous avons poursuivi cette initiative en 2023 et 2024 avec une phase d'engagements auprès de plusieurs entreprises.

## PART D'ENTREPRISES AYANT UNE POLITIQUE DE DROITS HUMAINS



■ Sycomore Global Social Impact ■ MSCI AC World

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 83%

## 2.4

## Indicateurs de durabilité

## Gouvernance

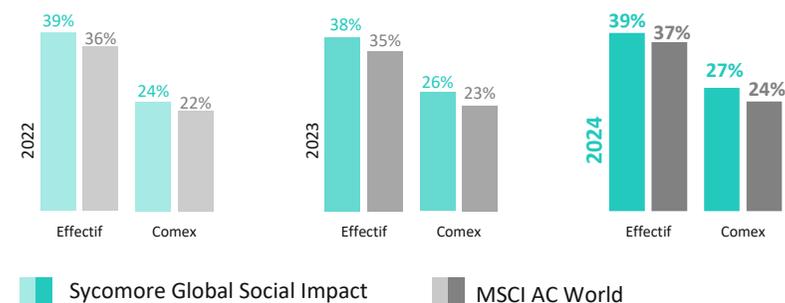
## Diversité de genre

La diversité est un **facteur-clé de succès des dispositifs de gouvernance** et de prise de décisions au sein des organisations. Le McKinsey Global Institute a estimé que si chaque pays atteignait le niveau d'égalité des genres du pays le plus avancé de sa région, cela ajouterait **12 000 milliards de dollars** au PIB mondial d'ici 2025<sup>9</sup>. Nous avons donc choisi d'analyser la représentation des femmes au sein du comité exécutif et dans l'effectif global comme indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances.



**En 2024**, le taux de féminisation du comité exécutif des entreprises du fonds Sycomore Global Social Impact est de **27%**, **supérieur à l'indice** (24%) et la part des femmes dans l'effectif correspondant est de **39%**, **également au-dessus de l'indice de référence** (37%). Cinq entreprises ont au moins 40% de femmes dans leur comité de direction. C'est notamment le cas de **Roche**, de **Verisk Analytics**, de **Schneider Electric**, de **Hermès** ou encore de **JP Morgan**. D'autres affichent des écarts particulièrement importants entre la féminisation de leur effectif et celle de leur comité de direction. C'est le cas de **Moncler** (25% de femmes au Comex versus 69% de femmes dans l'effectif total) ou encore **Intesa Sanpaolo** (6% de femmes au Comex versus 54% de femmes dans l'effectif total). Depuis plusieurs années, nous échangeons avec les entreprises de notre univers d'investissement afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de diversité et de promotion des femmes à tous les niveaux des organisations et sommes à ce titre **membre co-fondateur du Club 30%**. **Nous avons également participé au lancement du Club 30% Germany fin 2023**. Nous avons débuté une phase de dialogue avec des entreprises de l'indice DAX40 en 2024, dont 3 menés en lead ou co-lead par Sycomore.

## FÉMINISATION DES EFFECTIFS ET DU COMITÉ EXÉCUTIF



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 99% pour le comex et 99% pour les effectifs  
Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 81% pour le comex et 94% pour les effectifs

<sup>9</sup> McKinsey Global Institute, "The Power of Parity: how advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth", 2015

2.4

Indicateurs de durabilité

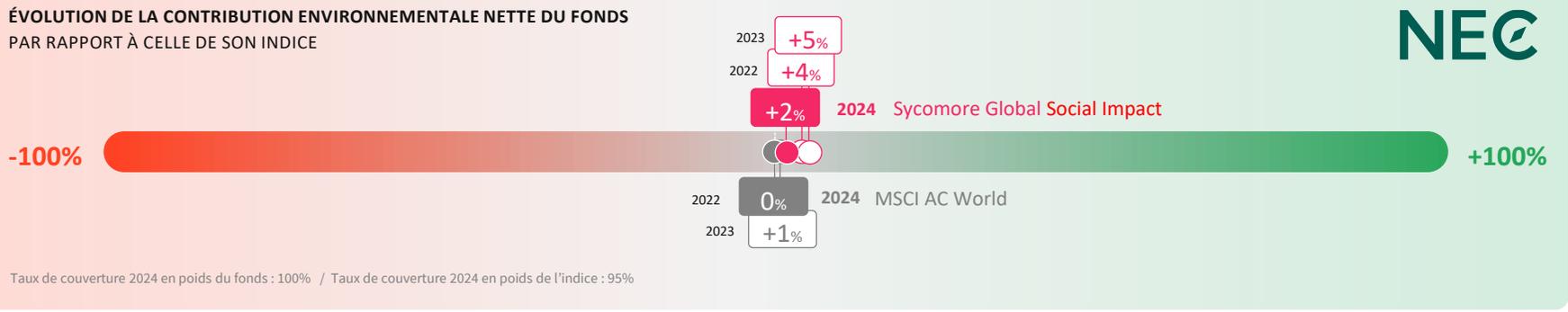
Environnement

Net Environmental Contribution

Nous apprécions la contribution de nos investissements à la transition écologique à travers la Net Environmental Contribution (NEC). **La NEC mesure, pour chaque entreprise, la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique.** Elle s'échelonne sur une échelle de **-100%** pour une activité fortement destructrice de capital naturel à **+100%** pour les activités à impact environnemental net fortement positif. Le centre de l'échelle à **0%** représente, par construction, la moyenne de l'économie mondiale<sup>10</sup>. **À noter** que la Net Environmental Contribution des entreprises n'est pas un critère de sélection des investissements du fonds.

**À fin 2024**, la NEC du fonds Sycomore Global Social Impact est de **+2%**<sup>11</sup> en légère baisse par rapport à 2023 (+5% à fin 2023) et reste supérieur au MSCI AC World 0% en 2024). A noter que la NEC a fait l'objet d'une évolution de sa méthodologie en 2024. Les données ne sont pas directement comparables avec celles de 2023. À titre d'exemple, dans le secteur des microprocesseurs, la NEC de **Nvidia** (microprocesseurs), qui est une des convictions fortes du fonds, et dont la pondération est donc importante, est de -9% en 2024, contre 0% en 2023, de même que TSMC (-4% vs +1%).

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE NETTE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE



Contribution environnementale négative

**Hermès a une NEC négative (-15%)** en raison de la forte consommation en ressources du secteur de la maroquinerie, ainsi que des secteurs textile et habillement. Des entreprises, non exposées directement à l'agriculture mais fournissant des services à ce secteur comme **John Deere (-6%)** ont également une NEC négative.



Contribution environnementale neutre

Des entreprises de secteurs moins exposés à la transition écologique, comme la santé avec **Eli Lilly (0%)** ou conseil avec **Accenture (0%)** ont une NEC nulle due à la faible matérialité environnementale de leurs activités (0% représentant la moyenne de l'économie).



Contribution environnementale très forte

La contribution environnementale d'entreprises telles que **Waste Connections (+42%)** qui fournit des services de collecte et gestion des déchets et **Prysmian (+31%)**, spécialisée dans la production de câbles et systèmes d'énergie et de télécommunication, est très positive.



<sup>10</sup> Pour plus d'information sur la Net Environmental Contribution et les méthodologies sous-jacentes, consulter le site de la [NEC Initiative](#). <sup>11</sup> NEC 1.0 calculée par Sycomore AM sur la base de données issues des entreprises de 2021 à 2024.

## 2.4

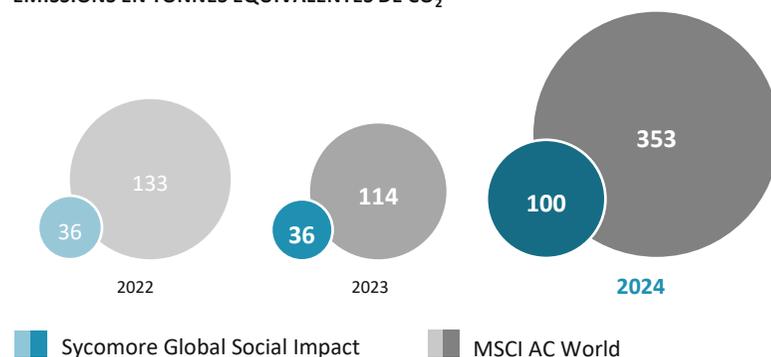
## Indicateurs de durabilité

## Empreinte carbone

Nous avons fait le choix, depuis 2015, de ne publier les empreintes carbone de nos fonds qu'à titre indicatif. Ces dernières n'influencent pas directement nos décisions d'investissement. En effet, si la connaissance de l'empreinte carbone d'une entreprise permet de quantifier et prioriser ses propres efforts de réduction, **l'utilisation de l'empreinte carbone agrégée présente de nombreuses limites** explicitées dans notre [stratégie Capital Naturel](#).

À fin 2024, l'empreinte carbone moyenne pondérée de Sycomore Global Social Impact est de **100 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> par million d'euros de valeur d'entreprise** versus **353 teq CO<sub>2</sub>/M€** de valeur d'entreprise pour son indice de référence. Les entreprises les plus contributrices à ce résultat sont des entreprises dont les activités industrielles sont intenses en carbone comme **Saint Gobain** et **Prysmian**. A contrario, des entreprises de la Tech comme **Cyberark** ou **Nvidia** ont des opérations à faible intensité carbone.

À compter de janvier 2025, le fonds vise à maintenir une intensité carbone scope 1, 2, 3 amont et aval inférieure au benchmark. À fin 2024, cette intensité s'établit à 434 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires contre 768 pour le benchmark.

ÉMISSIONS EN TONNES ÉQUIVALENTES DE CO<sub>2</sub>

Source 2022 et 2023 : Trucost/S&P Global sur le périmètre du GHG Protocol et couvrant les scopes 1, 2 et 3 amont.  
 Source 2024 : changement de la source vers MSCI, et ajout du scope 3 aval.  
 Du fait du changement de méthodologie, les données 2024 ne sont pas comparables à 2023.  
 Taux de couverture 2024 en poids du fonds 99% / Taux de couverture 2023 en poids de l'indice 94%

## Exposition aux énergies fossiles

La part des encours du fonds Sycomore Social Impact investie dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles au sens du règlement SFDR est de **0%** à fin 2024, contre **4%** pour l'indice de référence.



## 03 Engagements et votes

L'engagement actionnarial consiste à inciter les entreprises à **améliorer structurellement leurs pratiques en matière de durabilité**, en formulant des axes d'amélioration dans le cadre d'un dialogue constructif et d'un suivi de long terme.

C'est un élément-clé de la mise en œuvre de notre mission, et en particulier de notre **premier objectif statutaire**, qui vise à **mesurer et améliorer la contribution environnementale et sociétale de nos investissements**.

« Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. **Notre mission : humaniser l'investissement.** »

Notre démarche d'engagement actionnarial est détaillée dans notre [politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial](#). Elle s'appuie sur des actions d'engagement individuel lors d'échanges que nous avons avec l'exécutif des entreprises tout au long de l'année ou avec le conseil d'administration en amont des assemblées générales, et des actions collaboratives. Pour plus d'information sur les coalitions d'investisseurs dont Sycomore AM fait partie, consulter le [Rapport de durabilité et d'engagement actionnarial de Sycomore AM](#).

Une fois les axes d'engagement formalisés, **nous suivons les progrès des entreprises** et pouvons actionner différents leviers dits « d'escalade » dans le but d'**augmenter la probabilité de succès de l'engagement**.

### 3.1 Nos actions d'engagement

En 2024, nous avons formalisé et partagé **133 axes d'amélioration** (contre 93 en 2023) auprès de **25 entreprises en portefeuille** (17 en 2023). **74% de ces engagements** ont été menés dans le cadre de **dialogues individuels** alors que les **26% restants** ont été menés dans le contexte d'**actions d'engagement collaboratives**. Près de la moitié des axes communiqués aux entreprises ont porté sur des éléments de transparence, un peu moins de 40% sur des éléments de stratégie et le restant sur les performances extra-financières.



**53% des engagements, soit 70 engagements, concernent la gouvernance de l'entreprise** (pilier I de l'analyse SPICE). Les principaux sujets abordés ont été la rémunération des dirigeants, en particulier la transparence des rapports de rémunération et l'alignement des critères de rémunération avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, avec notamment l'intégration de critères ESG dans la rémunération des dirigeants, et la composition et le fonctionnement des conseils d'administration. Nous avons eu plusieurs engagements sur des thématiques de gouvernance avec LVMH tout au long de l'année.

**22% des engagements, soit 29 engagements, concernent des thématiques de ressources humaines** (pilier P de l'analyse SPICE), notamment en matière de diversité. Nous avons ainsi eu un dialogue avec **Munich Re** concernant la composition du comité exécutif qui ne comprend que 20% de femmes.

En 2024, **14% des engagements, soit 19 engagements, ont porté sur les enjeux sociaux** et plus particulièrement sur le respect des Droits Humains.

La liste des entreprises du portefeuille Sycomore Global Social Impact avec lesquelles nous avons engagé un dialogue en 2024 est disponible en [annexe](#).

## 3.1 Nos actions d'engagement

### Controverses et engagement

Nous avons mené des actions d'engagement auprès de sociétés investies dans le fonds dans le contexte de controverses. Nous avons ainsi eu un dialogue avec Intesa San Paolo au sujet de réductions d'effectifs. Dans le contexte de fermetures d'agences de son activité de banque de détail, Intesa San Paolo a annoncé en 2024 une réduction d'environ 3,000 salariés (soit 4% des salariés en Italie). Notre dialogue avec l'entreprise a mis en exergue plusieurs bonnes pratiques mises en œuvre par l'entreprise dans ce contexte : une approche par la pyramide des âges accompagnée d'un soutien financier via un fonds social dédié et un complément de l'entreprise sur les contributions sociales des salariés jusqu'à leur départ légal à la retraite ; les autres salariés concernés bénéficient de plan de (re)formation et de mobilité interne.

### Suivi des progrès

**28**  
actions  
d'engagement  
évaluées  
en 2024



Nous avons également réalisé un suivi des **28 axes d'amélioration transmis en 2022 à 18 entreprises en portefeuille** et avons constaté des progrès, répondant partiellement ou entièrement à l'objectif fixé, sur 43% de ces axes.

Alors que nous avons engagé un dialogue avec **Nvidia** en 2022 car seulement 40% des administrateurs étaient indépendants, le taux d'indépendance du conseil d'administration était de 100% en 2024. En 2022, nous avons demandé à **T-Mobile** de publier des indicateurs sur les sujets de santé et sécurité, notamment en termes d'accidentologie. Le groupe publie désormais des statistiques sur les accidents du travail.

### NOTRE ENGAGEMENT POUR LA GESTION RESPONSABLE DES RESTRUCTURATIONS

Dans sa démarche d'investisseur responsable engagé sur la thématique du capital humain, Sycomore AM accorde une attention toute particulière aux pratiques des entreprises dans des **contextes de réorganisation et potentiellement de réduction d'emplois**. Si ces plans sont parfois nécessaires afin d'assurer la compétitivité et la réussite des entreprises sur le long terme, ces dernières ont une responsabilité dans la bonne gestion de ces changements et leurs impacts sur les employés.

Nos objectifs sont de **mieux comprendre les raisons de ces licenciements, leur mode opératoire et de promouvoir des réorganisations gérées de manière plus responsable**. Ainsi, des restructurations non responsables sont traitées comme des controverses. Par exemple, nous ne soutenons pas les plans qui répondent simplement à une dégradation de la conjoncture.

Nous vérifions que ces restructurations incluent un **dialogue social et une bonne communication auprès de l'ensemble des salariés**. Nous recommandons aux entreprises la mise en place d'indemnités (parfois au-delà de la réglementation), de couvertures santé, de formations, d'aide au développement de carrière ou de mobilités internes. Il nous semble également important de s'assurer que l'entreprise maintienne un environnement de travail engageant pour les employés qui restent.



## 3.1

## Nos actions d'engagement

NOTRE ENGAGEMENT  
COLLABORATIF AVEC LE



## Le Club 30% en France

En 2020, nous avons participé à la **création de l'antenne française du 30% Club Investor Group**. Après deux ans d'existence, ce mouvement continue d'encourager la représentation des femmes au sein des équipes dirigeantes des entreprises de l'indice SBF 120 à un minimum de 30% d'ici 2025, et plus largement à promouvoir la diversité de genre à tous les niveaux des organisations, ainsi que la transparence sur ce sujet. Notre intention n'est pas de fixer des quotas obligatoires mais d'**encourager les entreprises qui déploient des démarches volontaires en vue de mettre en œuvre un changement significatif et durable**.

En 2024, les investisseurs de la coalition ont initié ou poursuivi un dialogue avec **19 entreprises du SBF 120**, appuyés notamment d'une liste d'indicateurs développés par le Club. Sur ces 19 entreprises, **Sycomore mène l'engagement sur 2 d'entre elles et suit les activités d'engagement avec les autres au cas par cas**. La plupart des entreprises que nous avons rencontrées sont convaincues de l'importance de la diversité des genres au sein de leurs organisations et nous observons qu'une dynamique positive est en train d'émerger sous la forme de plans d'action et d'objectifs ciblés. **Nous identifions toujours des axes de progrès** : sur la transparence autour de ces plans, et en particulier les groupes/niveaux hiérarchiques concernés ou encore l'importance de calculer et de publier un écart de rémunération homme femme sur un périmètre représentatif des effectifs (la CSRD devrait aider sur ce second point en particulier). Néanmoins, dans une année difficile en raison l'environnement politique et économique incertain, nous sommes satisfaits de constater que les entreprises ont maintenu leurs engagements et volonté de dialogue sur ces sujets, avec un réel intérêt pour le partage de bonnes pratiques. Plus de détails sont disponibles dans le **quatrième rapport d'activité** publié par le Club.

## Le Club 30% en Allemagne

Dans la continuité de son engagement, Sycomore a également contribué à la création et rejoint le **Club30% Germany** à la fin de l'année 2024, avec de premiers engagements auprès d'entreprises de l'indice **DAX40** prévus pour 2024 sur le même modèle.

FOCUS SUR LE CAS DE NVIDIA  
(SEMICONDUCTEURS)



Sycomore AM et 8 actionnaires institutionnels ont exprimé à **NVIDIA** des préoccupations partagées concernant les **risques potentiels de ses produits sur les droits de l'homme, étant donné son rôle central dans l'avancement de l'intelligence artificielle**. Nous avons encouragé NVIDIA à mettre en pratique sa politique de droits de l'homme dès la conception des produits.

Alors que ce dialogue collaboratif a été initié en 2021, nous avons maintenu la communication de nos attentes auprès de NVIDIA en 2024 sur la nécessité de **processus de diligence raisonnable continus pour limiter les risques de mauvais usage des produits**, incluant la vérification des clients et des distributeurs. Nous avons également souligné l'importance de canaux de réclamation efficaces et demandé des précisions sur l'approche de NVIDIA pour **identifier les préjudices dans les zones de conflit qui peuvent être directement liés à ses produits** (par exemple, des puces NVIDIA Jetson TX2 ont été trouvées dans des munitions russes de type Lancet-3M).

2024 a été marquée par le lancement, par NVIDIA d'un **comité d'éthique de l'IA** qui s'est penché sur des modèles de cas d'utilisation, a signalé les problèmes potentiels et a formulé des recommandations. Cependant, NVIDIA n'a à ce stade pas mis en place de due diligence sur l'utilisation de ses produits afin de s'assurer de limiter les risques d'atteinte aux droits humains notamment dans les zones de conflit.

Nous poursuivons le dialogue en 2025 : NVIDIA nous a fait part d'un travail en cours en vue de publier sa politique de droits humains en 2025.



3.2

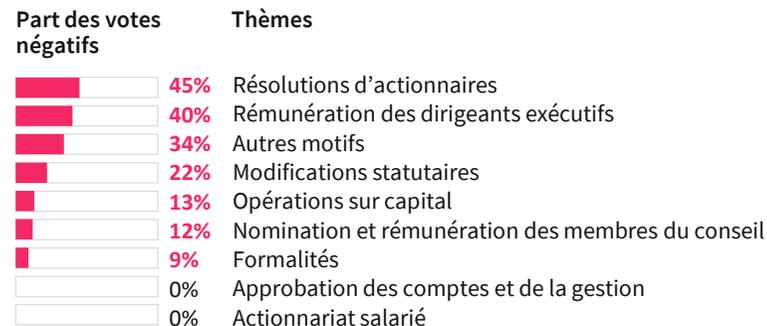
## Nos votes en assemblées générales

Afin de participer activement à la démocratie actionnariale, nous votons systématiquement aux assemblées générales (AG) de l'ensemble des entreprises en portefeuille. En 2024, nous avons ainsi voté, à 98% des assemblées générales en portefeuille, comme en 2023, dont 100% des assemblées générales en France. Une assemblée générale hors France n'a pas été votée en raison de la nécessité de bloquer les actions détenues en portefeuille en amont de l'AG.



Le taux de contestation moyen est de 19%. Les niveaux de contestation les plus importants ont porté sur les résolutions d'actionnaires (45% de votes contre) et la rémunération des dirigeants exécutifs (40%).

Concernant les rémunérations, nous sommes particulièrement vigilants à l'alignement des rémunérations des dirigeants avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment via l'intégration de critères ESG, à la modération des rémunérations perçues et à la transparence des politiques et rapports de rémunération.



Nous avons soutenu 55% des résolutions d'actionnaires. Certaines résolutions d'actionnaires votées en 2024 portaient sur des questions de rémunération, d'éthique des affaires (fiscalité, lobbying), de diversité ou encore d'utilisation des nouvelles technologies et de droits humains et demandaient plus de transparence ou des stratégies plus ambitieuses sur le reporting et les due diligence des entreprises sur ces aspects. Par exemple, nous avons soutenu deux résolutions chez Microsoft qui demandait la publication de rapports sur les risques liés à l'Intelligence Artificielle et au développement des armes. Du fait de la possibilité de ne soutenir qu'une seule liste d'adminis-trateurs parmi celles proposées au conseil : le soutien à la liste proposée par le Conseil d'Administration implique donc nécessairement un vote "négatif" à celle proposée par les actionnaires. Cela a été le cas pour nos votes à l'assemblée générale d'Axa, où nous avons soutenu les candidats proposés par le Conseil d'administration.



Dans nos analyses sur les rémunérations, nous sommes particulièrement vigilants à l'alignement des rémunérations des dirigeants avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment via l'intégration de critères ESG, à la modération des rémunérations perçues et à la transparence des politiques et rapports de rémunération.



Concernant les "autres motifs", nous n'avons pas soutenu l'élection des auditeurs proposés par le Conseil d'Administration des sociétés dans lesquelles nous sommes investies lorsque l'ancienneté de leurs mandats était supérieure à 10 ans, conformément à notre politique de vote.



Au total 23 résolutions portaient sur des thèmes de durabilité.

## 04 Annexes

### INVENTAIRE DES ENTREPRISES INVESTIES AU SEIN DU FONDS SYCOMORE GLOBAL SOCIAL IMPACT AU 31.12.2024

Les émetteurs investis à fin 2024 ayant fait l'objet d'un engagement au cours de l'année ont représenté 34% du portefeuille en poids.

ENTREPRISE	CODE ISIN	POIDS EN PORTEFEUILLE	CS <sup>12</sup>	NEC <sup>13</sup>	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>14</sup>
MICROSOFT CORP	US5949181045	6,7%	31%	2%	Social	
NVIDIA CORP	US67066G1040	5,9%	23%	-9%	Social	
MASTERCARD INC - A	US57636Q1040	4,7%	29%	4%	Social	
STRYKER CORP	US8636671013	4,0%	71%	0%	Social	
PROGRESSIVE CORP	US7433151039	3,9%	25%	-2%	Social	People, Society & Suppliers
INTUITIVE SURGICAL INC	US46120E6023	3,8%	75%	0%	Social	
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TW0002330008	3,6%	20%	-4%	Social	
WASTE CONNECTIONS INC	CA94106B1013	3,4%	50%	42%	Environnement et Social	Environnement
DEERE & CO	US2441991054	3,4%	0%	-6%	Social	
T-MOBILE US INC	US8725901040	3,3%	50%	3%	Social	People
CYBERARK SOFTWARE LTD/ISRAEL	IL0011334468	2,9%	65%	4%	Social	Investors
ELI LILLY & CO	US5324571083	2,8%	67%	0%	Social	
EATON CORP PLC	IE00B8KQN827	2,8%	30%	11%	Environnement et Social	
INTESA SANPAOLO	IT0000072618	2,7%	22%	0%	Social	
SERVICENOW INC	US81762P1021	2,7%	13%	2%	Social	
RELX PLC	GB00B2B0DG97	2,4%	42%	0%	Social	
HERMES INTERNATIONAL	FR0000052292	2,3%	0%	-15%	Social	Investors, Society & Suppliers
BROADCOM INC	US11135F1012	2,2%	29%	0%	Social	Clients
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	US8835561023	2,2%	41%	0%	Social	
ACCENTURE PLC-CL A	IE00B4BNMY34	2,1%	8%	0%	Social	
LOREAL	FR0000120321	2,1%	8%	0%	Social	Investors, Society&Suppliers
VERISK ANALYTICS INC	US92345Y1064	2,1%	39%	0%	Social	
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	JP3970300004	1,8%	7%	0%	Social	
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	DE0005557508	1,7%	50%	3%	Social	Investors, People
AXA SA	FR0000120628	1,6%	45%	2%	Social	Investors, Society & Suppliers

<sup>12</sup> NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. <sup>13</sup> CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. <sup>14</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

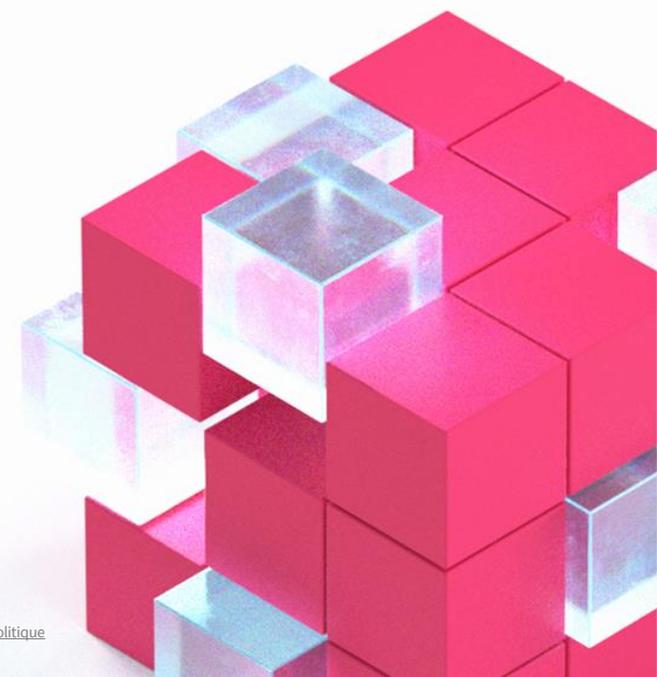
ENTREPRISE	CODE ISIN	POIDS EN PORTEFEUILLE	CS <sup>12</sup>	NEC <sup>13</sup>	INVESTISSEMENT DURABLE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>14</sup>
ASML HOLDING NV	NL0010273215	1,6%	27%	12%	Environnement et Social	Investors, Society & Suppliers
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	DE0008430026	1,4%	30%	0%	Social	Investors, People
UNITED RENTALS INC	US9113631090	1,3%	20%	16%	Environnement et Social	
MONCLER SPA	IT0004965148	1,3%	0%	2%	Social	Investors, People
BRUNELLO CUCINELLI SPA	IT0004764699	1,3%	0%	-2%	Social	
PRYSMIAN SPA	IT0004176001	1,2%	24%	31%	Environnement et Social	
ADVANTEST CORP	JP3122400009	1,2%	24%	1%	Social	Investor
DUOLINGO	US26603R1068	1,1%	50%	6%	Social	Clients, Investors
VERTIV HOLDINGS CO-A	US92537N1081	1,1%	25%	20%	Environnement et Social	Investors, People, Society & Suppliers
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CH0012032048	1,0%	62%	0%	Social	
WORKDAY INC-CLASS A	US98138H1014	1,0%	13%	3%	Social	
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	FR0000125007	1,0%	32%	10%	Environnement et Social	Environment, Investors, People
MICRON TECHNOLOGY INC	US5951121038	1,0%	36%	7%	Social	Clients, Environment, Investors, People, Society & Suppliers
JPMORGAN CHASE & CO	US46625H1005	1,0%	13%	0%	Social	
NOVARTIS AG-REG	CH0012005267	0,7%	71%	1%	Social	Environment, Investors, People, Society & Suppliers
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	0,7%	39%	6%	Environnement et Social	
NOVO NORDISK A/S-B	DK0062498333	0,6%	63%	0%	Social	Investors, Society & Suppliers



<sup>12</sup> NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. <sup>13</sup> CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. <sup>14</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

## ENTREPRISES ENGAGÉES ET INVESTIES AU COURS DE L'ANNÉE ET SORTIES DE PORTEFEUILLES AU 31.12.2024

ENTREPRISE	ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>14</sup>
ADVANTEST CORP	Investors
ASML HOLDING NV	Investors, Society&Suppliers
AXA	Investors, Society&Suppliers
AXA SA	Investors, Society&Suppliers
CYBERARK	Investors
CYBERARK SOFTWARE LTD	Investors
EQUINIX	Environment, Investors
HERMES	Investors, Society&Suppliers
HERMES INTERNATIONAL SCA	Investors, Society&Suppliers
INTUIT INC	Environment, Investors, People, Society&Suppliers
L OREAL	Investors, Society&Suppliers
L'OREAL SA	Investors, Society&Suppliers
LVMH	Environment, Investors, People
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	Investors, People
MUNICH RE	Investors, People
NOVARTIS AG	Environment, Investors, People, Society&Suppliers
NOVARTIS AG-REG	Environment, Investors, People, Society&Suppliers
PALO ALTO	Investors
PROGRESSIVE CORP/THE	People, Society&Suppliers
PROGRESSIVE US	People, Society&Suppliers
SAINT GOBAIN	Environment, Investors, People
SALESFORCE.COM	Clients
STMICROELECTRONICS NV	People
T-MOBILE US	People
T-MOBILE US INC	People



<sup>14</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre [politique d'intégration ESG](#) détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

#### INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce reporting est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	UNITÉ	FONDS	INDICE	COUVERTURE FONDS	COUVERTURE INDICE
ÉMISSIONS CARBONE	tonnes eq CO <sub>2</sub>	32 077	115 400	99%	94%
EMPREINTE CARBONE	tonnes eq CO <sub>2</sub>	100	354	99%	94%
INTENSITÉ CARBONE	tonnes eq CO <sub>2</sub> /M€	434	769	99%	94%
EXPOSITION FOSSILE	tonnes eq CO <sub>2</sub> /M€	0%	7%	96%	95%
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLE	%	55%	65%	96%	97%
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	%	8%	39%	96%	96%
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	GWh/M€	15%	13%	96%	99%
POLLUTION DE L'EAU	%	0,08	0,24	5%	1%
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	tonnes/M€	38,23	568,14	90%	92%
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIS ET DE L'OCDE	%	0%	0%	96%	99%
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	%	0%	0%	96%	99%
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	%	11%	12%	89%	86%
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	%	37%	34%	96%	99%
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	%	0%	2%	96%	99%

#### INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 31.12.2024

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce reporting est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE	DÉFINITION
ÉMISSIONS CARBONE	Émissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
EMPREINTE CARBONE	Empreinte carbone, scope 1, 2 et 3
INTENSITÉ CARBONE	Intensité carbone, scope 1, 2 et 3
EXPOSITION FOSSILE	Part des investissements réalisés dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles
PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLE	Part de la production et de la consommation d'énergie issue d'énergies non renouvelables
INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenu des entreprises investies
ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ	Part des investissements réalisés dans des entreprises avec des activités pouvant impacté négativement la biodiversité et situées dans ou près de zones sensibles pour la biodiversité
POLLUTION DE L'EAU	Tonnes d'émissions dans l'eau rejetées par les entreprises investies, par million EUR investi
PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX	Tonnes de déchets dangereux produits par les entreprises investies, par million EUR investi
VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE	Part des investissements réalisés dans des entreprises ayant violé les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales
ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES	Part des investissements réalisés dans des entreprises n'ayant pas mis en place de politiques visant à suivre la conformité avec les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales ou n'ayant pas de dispositif d'alertes pour gérer les violations à ces principes
ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES	Moyenne de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes des entreprises investies, non ajustée
MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises investies
EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées



**sycomore  
am**

[www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)

14 avenue Hoche  
75008 Paris